



# Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

## Redoublants et redoublement

Public et privé

numéro 03-11  
février 2011



---

Ce document est édité par :

**Rectorat de l'Académie**  
de CLERMONT-FERRAND  
3 avenue Vercingétorix  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

**Auteur**  
Nicolas MICONNET

Secrétariat :  
Marie-José TEIXEIRA

**Service Statistique Académique**  
Tél. : 04 73 99 32 71  
Fax : 04 73 99 32 78  
[ssa@ac-clermont.fr](mailto:ssa@ac-clermont.fr)

Consultation en ligne :

Grand public  
<http://stat.ac-clermont.fr>  
Depuis un site académique  
<http://statpro.ac-clermont.fr>



## Table des matières

1 Evolution et comparaison du taux de redoublement.....	2
2 Taux de redoublants et retard scolaire en 2010/2011.....	13
2.1 Classes de collège.....	13
2.2 Classes de lycée.....	13
2.3 Une proportion significative de redoublants issus d'un autre établissement .....	14
2.4 Lien entre notes au Diplôme National du Brevet et redoublement.....	15
2.4.1 Souvent plus de 12 à l'écrit pour les élèves de troisième optant pour une seconde.....	15
2.4.2 L'influence des notes au brevet se retrouve à l'issue de la seconde.....	16
2.5 Taux de redoublants et réorientation en première.....	17

### ***Préambule***

Cette note statistique vise à quantifier d'une façon générale le retard scolaire et plus particulièrement le redoublement dans l'académie. Avant toute chose, il convient de distinguer le taux de redoublement du taux de redoublants.

Pour un niveau donné, le taux de redoublement est le rapport entre, d'une part le nombre d'élèves scolarisés au même niveau aux rentrées n et n-1, et d'autre part le nombre d'élèves scolarisés dans ce niveau à la rentrée n-1.

Le taux de redoublants se rapproche de la vision de l'enseignant devant sa classe ; pour un niveau donné, c'est le rapport entre le nombre de redoublants et l'effectif total.

Dans cette note, le taux de redoublement sera utilisé pour comparer l'académie et ses départements avec la France (dimension géographique d'une part et temporelle d'autre part), alors que le taux de redoublants à la rentrée 2010 permettra de décrire la situation dans les établissements et les formations pour l'année scolaire en cours.

### ***Source des données***

Les taux de redoublement (Section 1) ont été calculés à partir de la Base Centrale de Pilotage ; un élève qui effectue son redoublement dans une autre académie est compté dans le taux de redoublement de l'académie d'origine. Les taux de redoublants (Section 2) sont obtenus à partir de la Base Eleves Académique.

### ***Champ de l'étude***

Seuls les élèves scolarisés en 6ème, 5ème, 4ème générale, 3ème générale ou dans le second cycle général et technologique sont pris en compte. En d'autres termes, les élèves des Segpa, de l'enseignement professionnel ou des Unités Locales pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) ne sont pas concernés par cette étude.

# 1 Evolution et comparaison du taux de redoublement

Pour l'année scolaire 2009/2010, le taux de redoublement dans l'académie varie dans le premier cycle entre 2,4% (à l'issue de la classe de cinquième) et 4,5% (en troisième générale). Le taux de redoublement est plus élevé dans le second cycle général et technologique (Tableau 1), en particulier à l'issue de la seconde où un élève sur dix redouble.

Niveau	Taux de redoublement (en %)
6ème	4,4
5ème	2,4
4ème	3,7
3ème	4,5
2 <sup>nde</sup> GT	10,3
1ère GT	5,1
Term. GT	8,1

*Tableau 1: Taux de redoublement académique pour l'année scolaire 2009/2010*

Sur les cinq dernières années, le taux de redoublement a fortement diminué, quelle que soit la classe considérée (Figures 1 et 2). Le taux de redoublement constaté dans les collèges de l'académie est similaire à celui observé sur la France entière. Au lycée général et technologique, le taux de redoublement académique est inférieur à celui de la France. Faut-il voir dans ce phénomène des décisions d'orientation moins « favorable » au redoublement dans l'académie que sur la France entière, ou alors un « meilleur » niveau des élèves du second cycle général et technologique dans l'académie que sur la France ? La plus faible orientation en seconde générale et technologique à l'issue de la troisième générale dans l'académie que sur la France entière peut-elle expliquer des redoublements moins fréquents au lycée ?

Mis à part ces quelques différences entre les taux de redoublement académique et de l'ensemble de la France, l'évolution presque parallèle des courbes Académie et France peut être mentionnée.

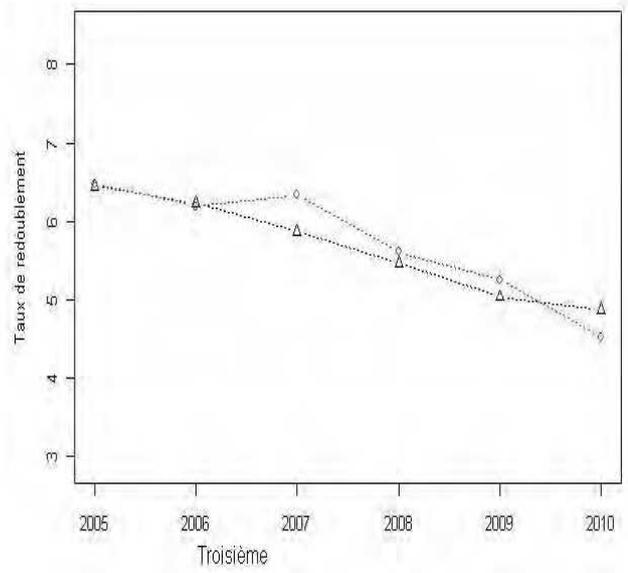
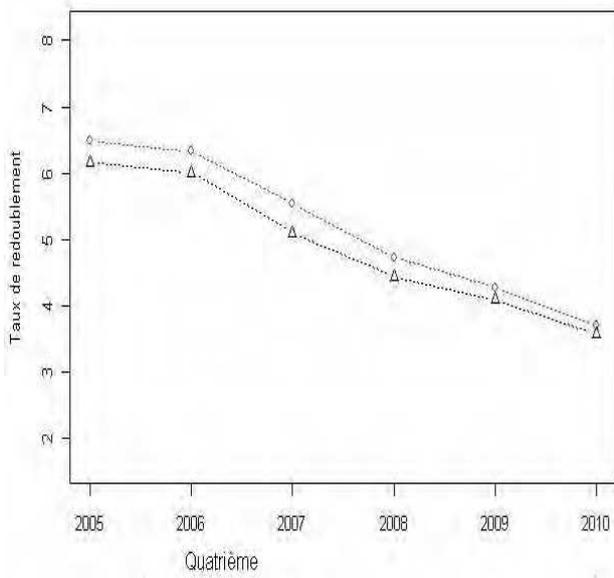
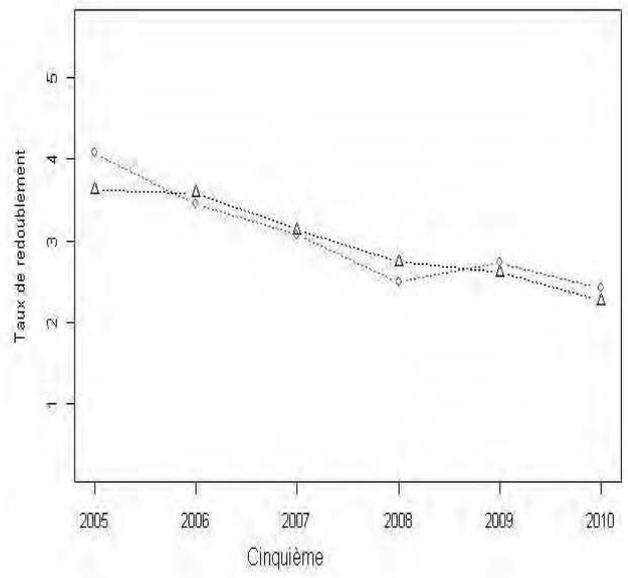
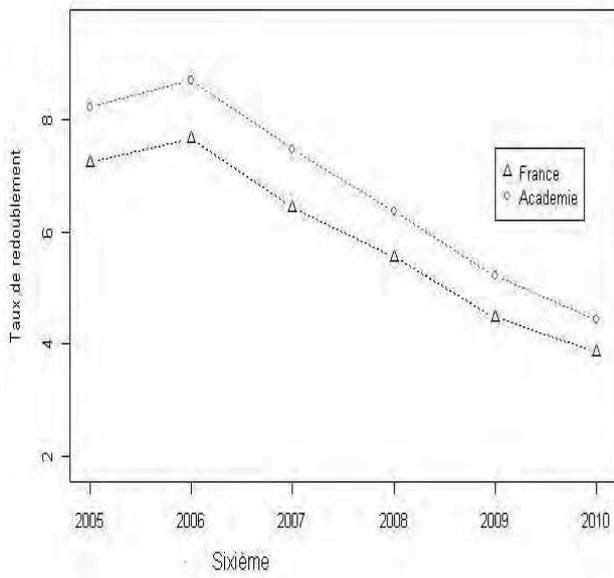


Figure 1 : Evolution du taux de redoublement au collège, comparaison entre l'académie et la France

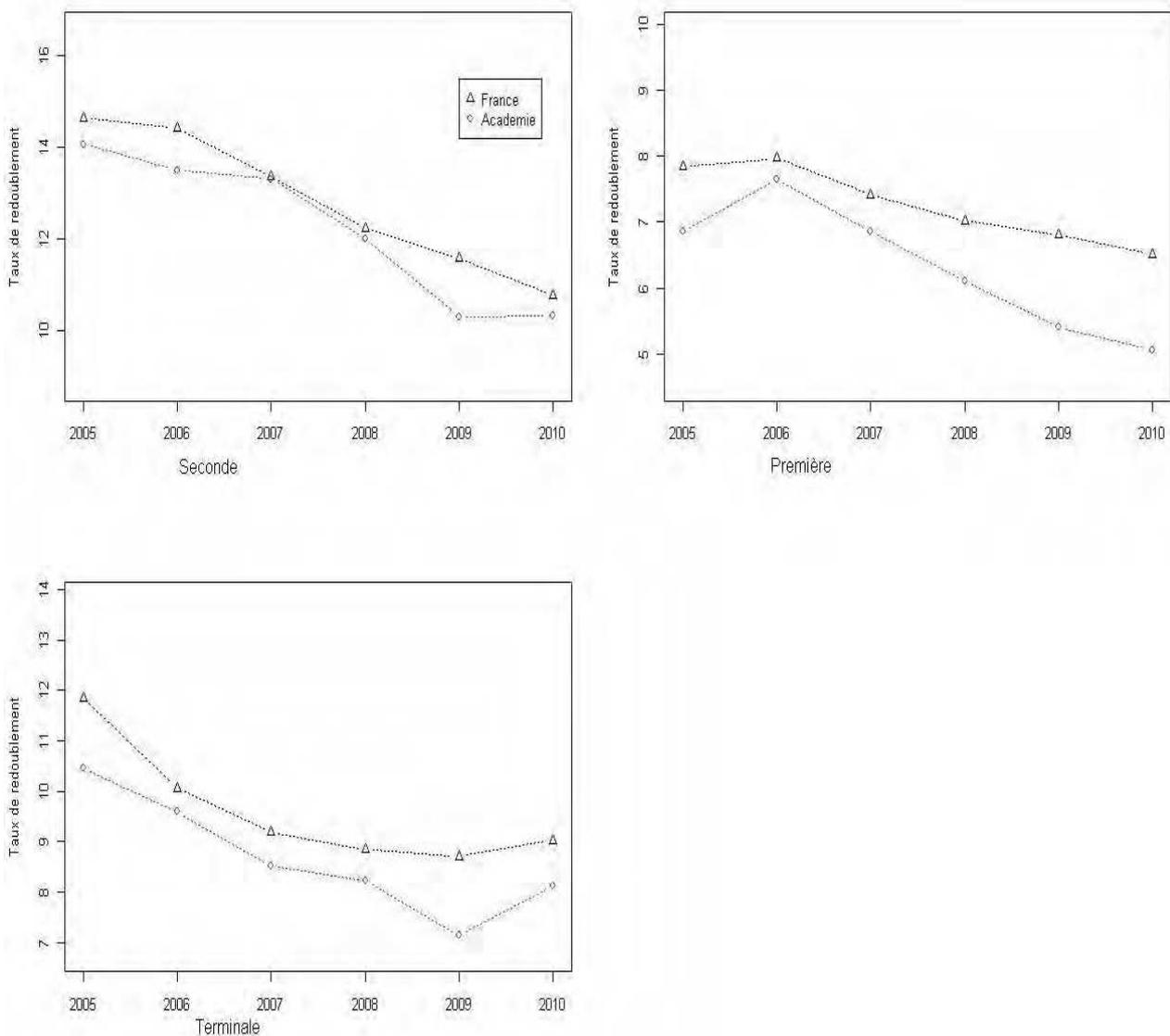


Figure 2 : Evolution du taux de redoublement au lycée général et technologique, comparaison entre l'académie et la France

Il est intéressant de comparer les taux de redoublement de chacun des départements de l'académie avec ceux des départements au contexte socioéconomique similaire ; ces derniers ayant été obtenus à partir d'une classification ascendante hiérarchique sur des variables du recensement de la population (document de travail, Notes Statistiques 10-10, diffusion restreinte). Ainsi, les taux de redoublement de l'Allier sont comparés avec ceux de la Nièvre, de la Haute-Marne, de l'Indre et de l'Orne. Le groupe de référence du Cantal est constitué de l'Aveyron, de la Creuse, du Gers, de la Lozère, du Lot et de la Dordogne. Le contexte socioéconomique de la Haute-Loire se rapproche de celui de l'Ardèche, des Landes, des Côtes d'Armor, du Morbihan et de la Vendée. Enfin, neuf départements sont semblables (au niveau socioéconomique) au Puy-de-Dôme : la Côte d'Or, la Loire, la Drôme, les Pyrénées-Atlantiques, la Gironde, l'Indre-et-Loire, la Vienne, la Haute-Vienne et le Finistère.

Relativement aux quatre départements qui lui sont semblables, le redoublement dans l'Allier est plutôt faible en cinquième et quatrième mais plus élevé en sixième et surtout en troisième (Figure 3). Au lycée général et technologique, il est similaire en seconde et première (Figure 4) mais surtout plus faible en terminale (les résultats au bac général de la dernière session sont plus élevés dans l'Allier que dans les autres départements comparés).

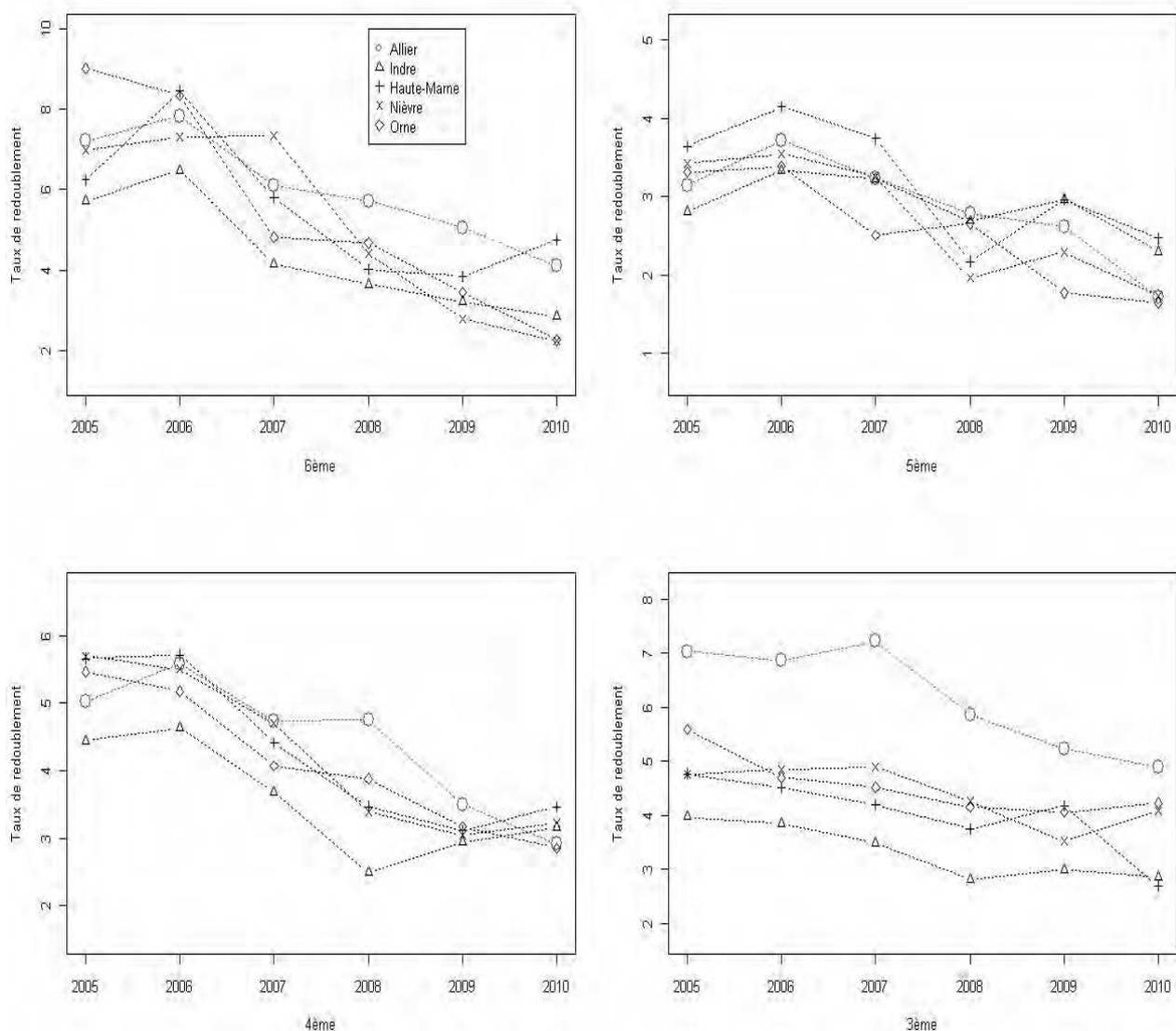


Figure 3 : Evolution du taux de redoublement au collège pour l'Allier et son groupe de référence

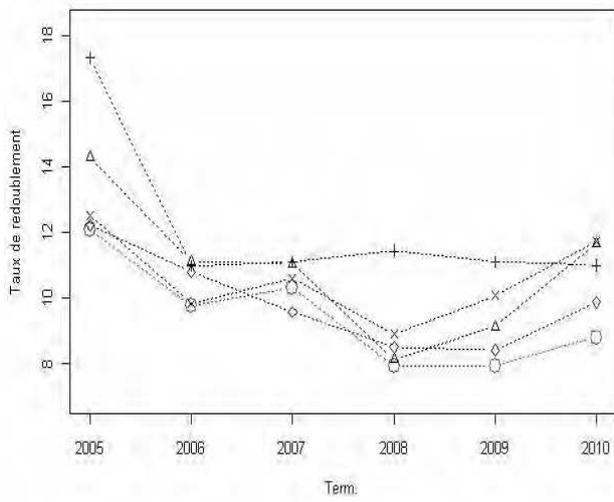
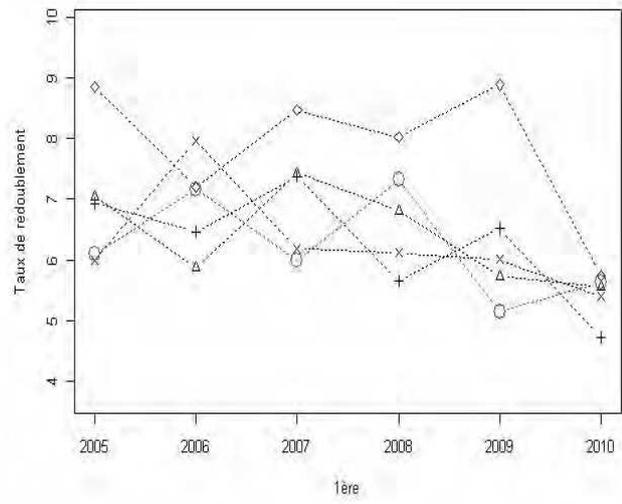
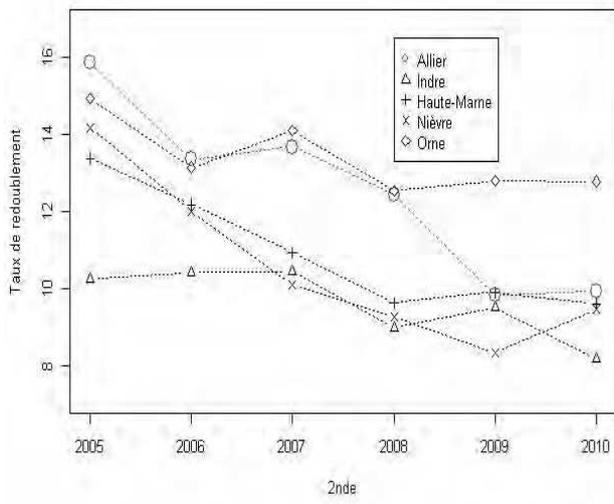


Figure 4 : Evolution du taux de redoublement au lycée général et technologique pour l'Allier et son groupe de référence

Les taux de redoublement au collège dans le Cantal semblent assez élevés en cinquième (pour la dernière année) et quatrième (relativement aux six autres départements semblables) (Figure 5). Au lycée, le redoublement en première se trouve dans la « fourchette » basse (Figure 6), par contre en terminale il est dans la « fourchette » haute (les résultats au bac général sont décevants).

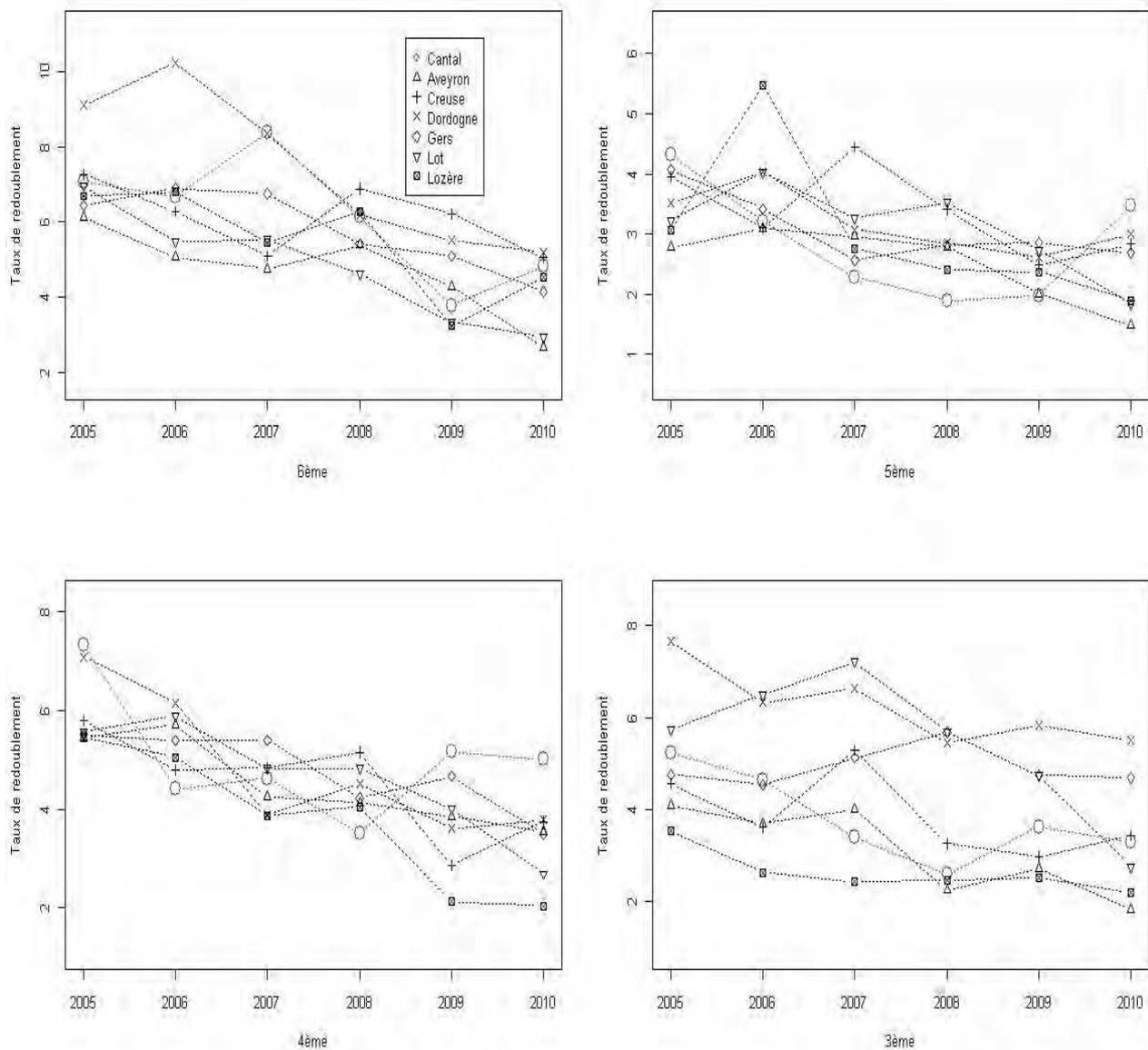


Figure 5 : Evolution du taux de redoublement au collège pour le Cantal et son groupe de référence

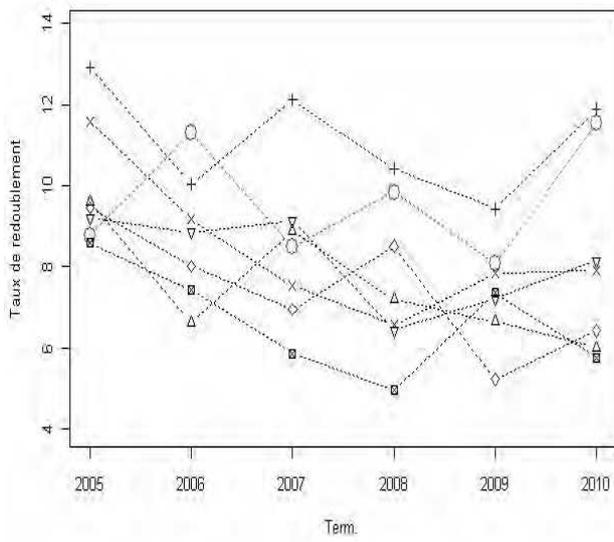
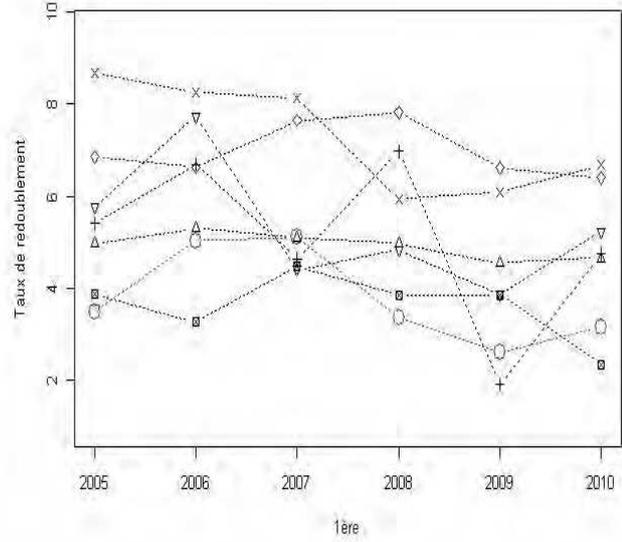
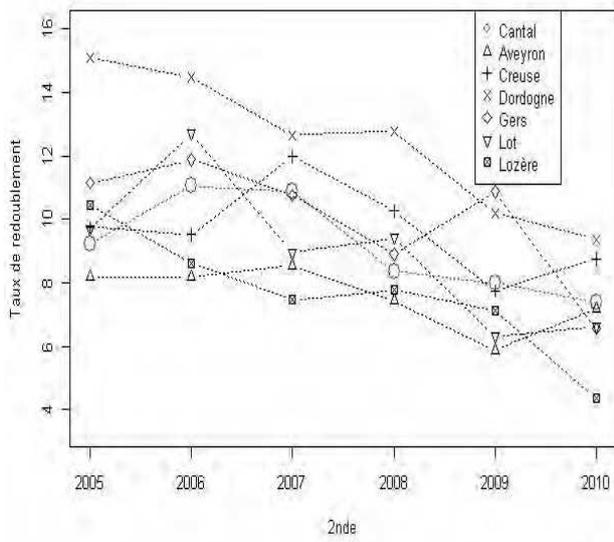


Figure 6 : Evolution du taux de redoublement au lycée général et technologique pour le Cantal et son groupe de référence

La pratique du redoublement en Haute-Loire est similaire à celle des cinq autres départements au même contexte socioéconomique (Figures 7 et 8)

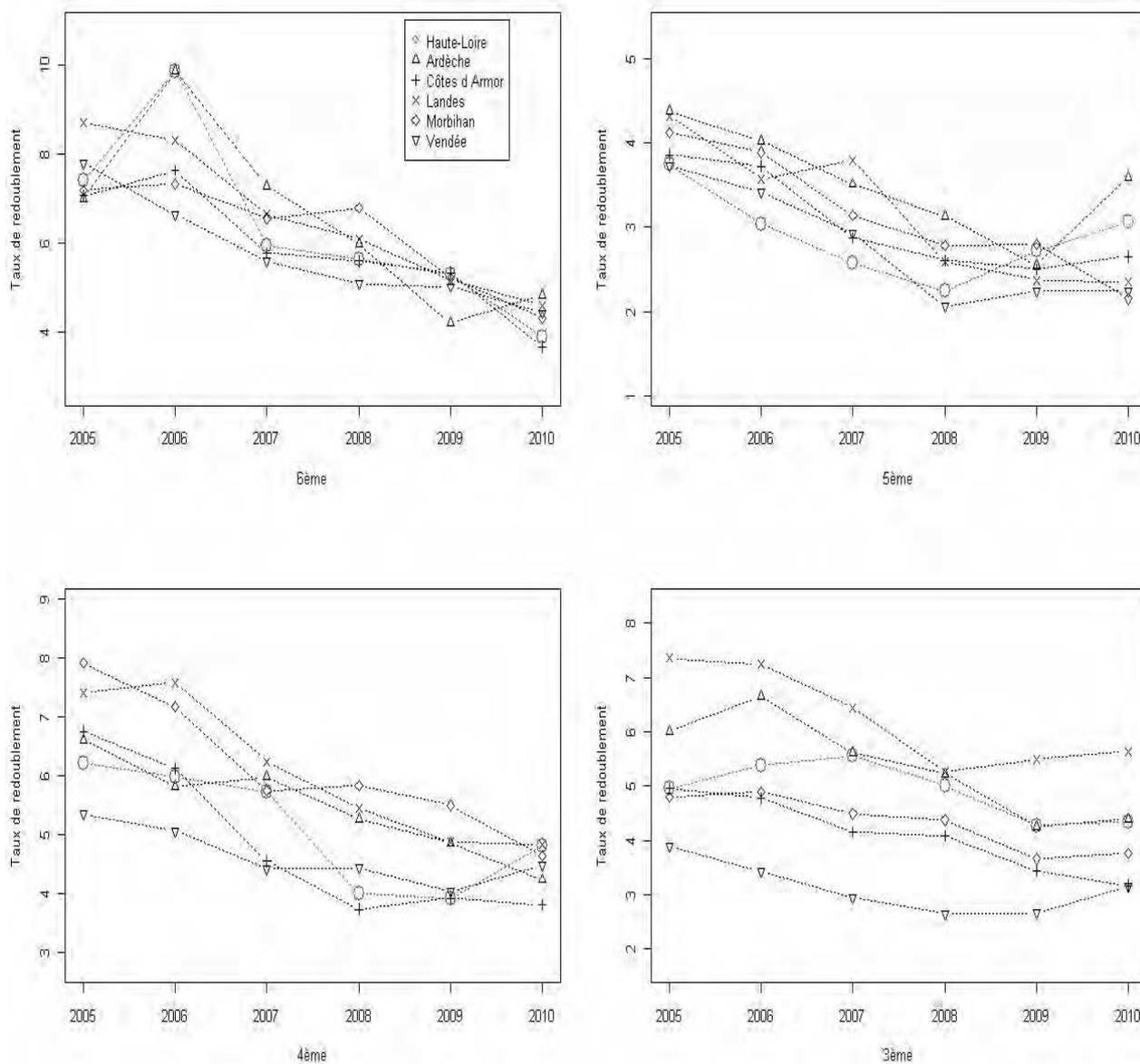


Figure 7 : Evolution du taux de redoublement au collège pour la Haute-Loire et son groupe de référence

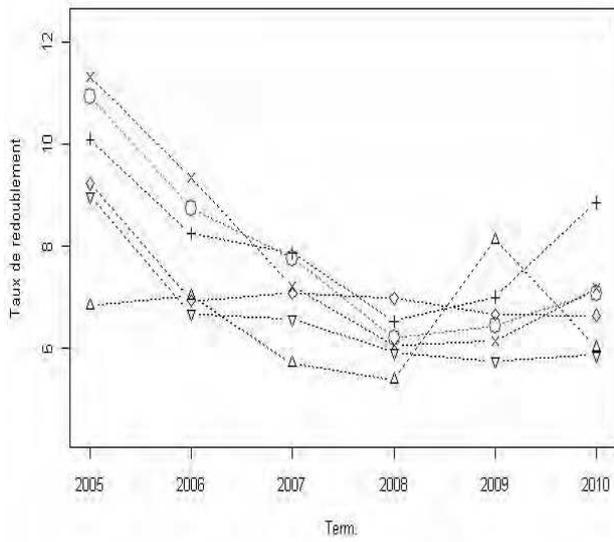
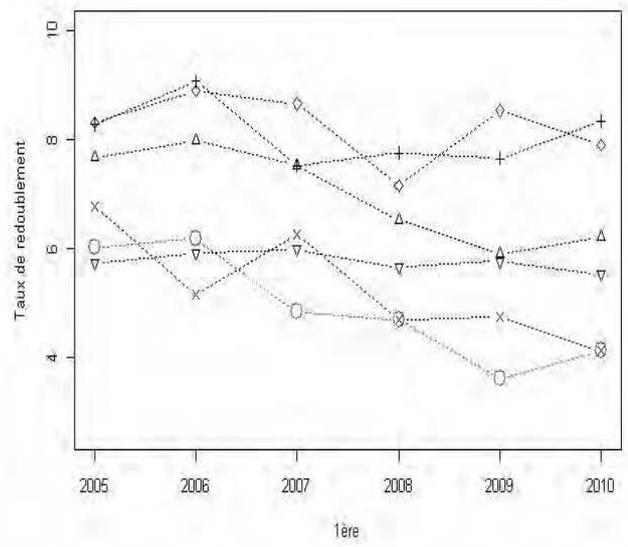
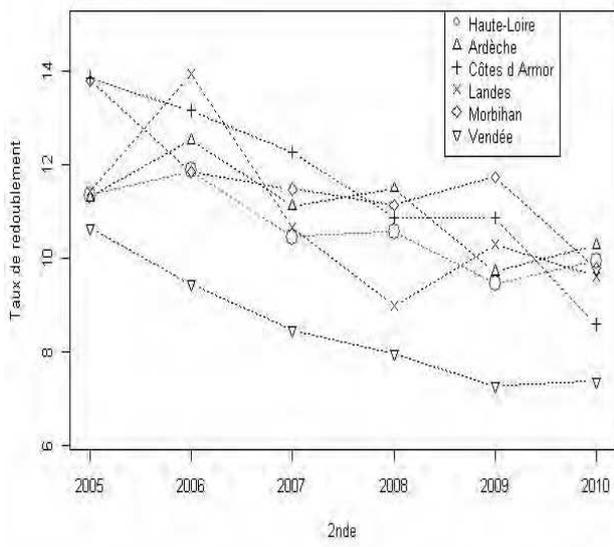


Figure 8 : Evolution du taux de redoublement au lycée général et technologique pour la Haute-Loire et son groupe de référence

Pour le collège, le redoublement dans le Puy-de-Dôme est conforme à celui de son groupe de référence (Figure 9). Au lycée, le redoublement semble plus fréquent en seconde que pour la plupart des autres départements similaires (Figure 10). Par contre, le constat est inversé pour celui en classe de première (sur la dernière année, le Puy-de-Dôme possède le taux de redoublement le plus faible de son groupe).

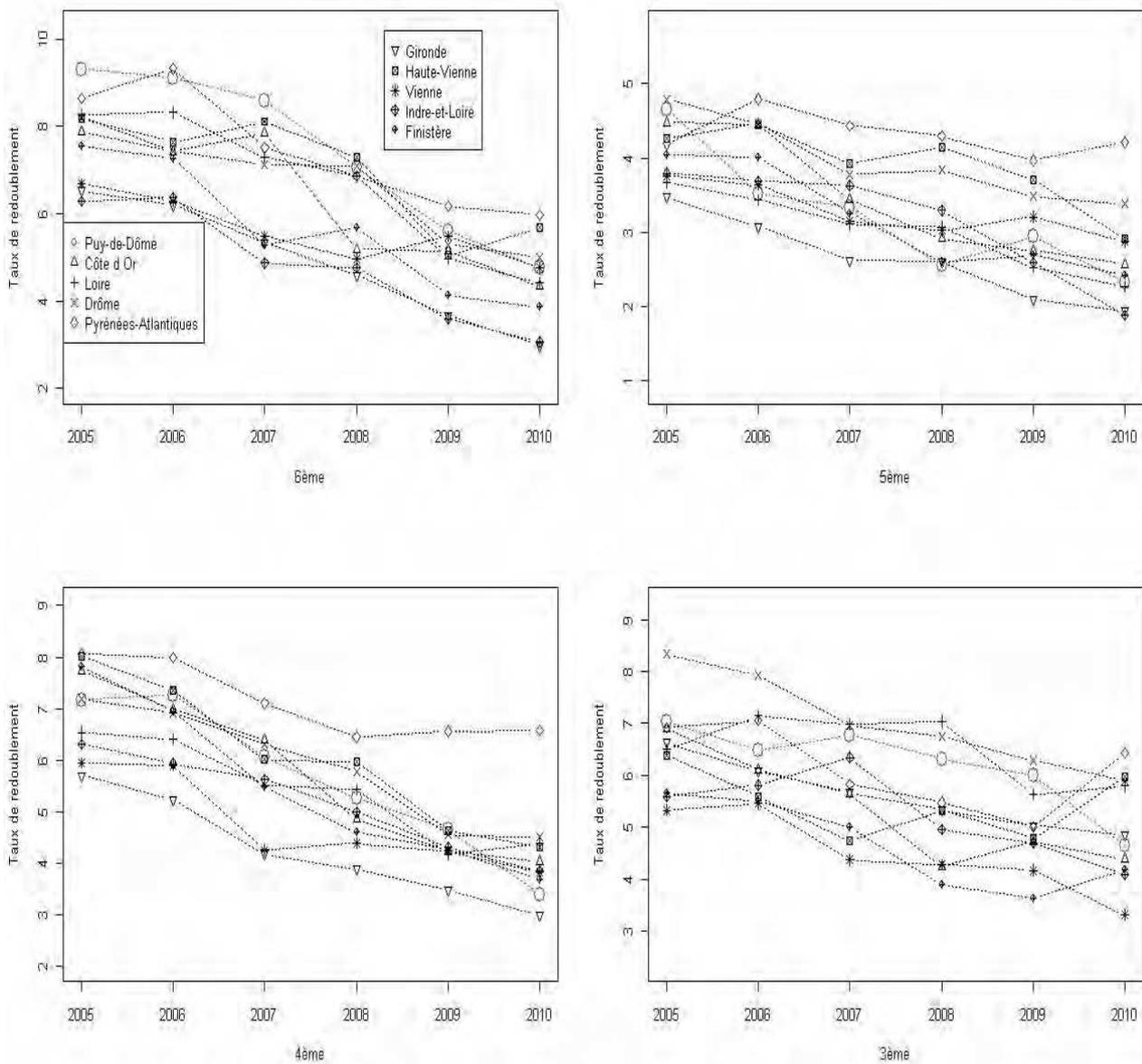


Figure 9 : Evolution du taux de redoublement au collège pour le Puy-de-Dôme et son groupe de référence

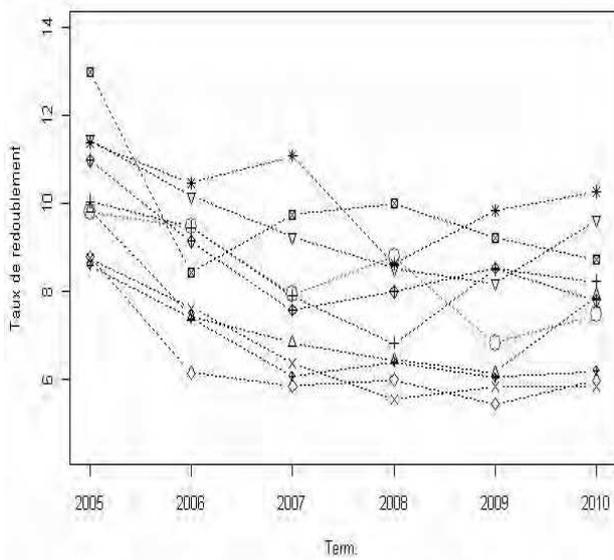
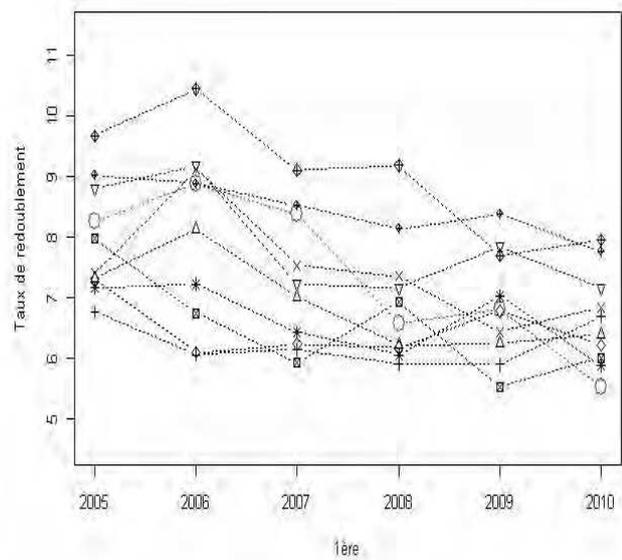
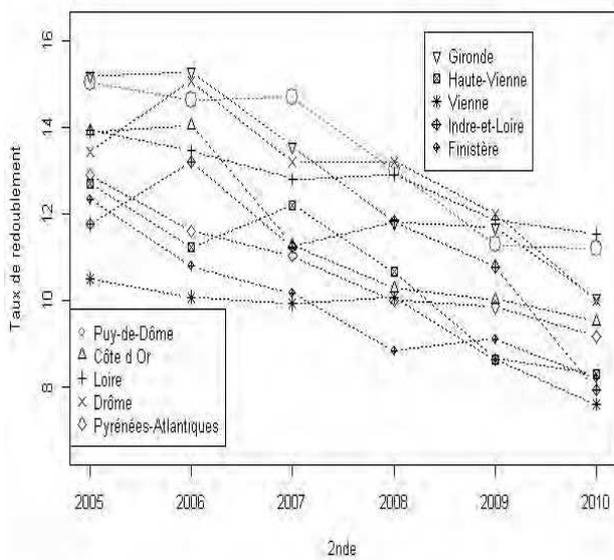


Figure 10 : Evolution du taux de redoublement au lycée général et technologique pour le Puy-de-Dôme et son groupe de référence

## 2 Taux de redoublants et retard scolaire en 2010/2011

Cinq élèves sur cent scolarisés en septembre 2010 dans l'académie sont des redoublants. Cette proportion de redoublants varie naturellement selon le niveau (Tableaux 2 et 3) et le cycle d'enseignement.

### 2.1 Classes de collège

Lors de cette année scolaire, 4,5% des élèves de sixième et 4,7% des élèves de troisième sont des redoublants. Cette proportion est plus faible en quatrième et surtout en cinquième. Les redoublants sont plus souvent des garçons, leur origine sociale est généralement défavorisée, ils sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur privé.

Si la proportion de redoublants est plutôt faible au collège, il n'en est pas de même de la proportion d'élèves en retard (donc ayant, sauf cas particulier, redoublé au moins une fois). En sixième, 17% des élèves sont en retard scolaire, cette proportion s'élève à 28% en classe de troisième (et 39% si l'élève a une origine sociale défavorisée).

Variable	Proportion de redoublants en sixième	Proportion de retard en sixième	Proportion de redoublants en cinquième	Proportion de retard en cinquième	Proportion de redoublants en quatrième	Proportion de retard en quatrième	Proportion de redoublants en troisième	Proportion de retard en troisième
<b>Ensemble</b>	<b>4,49</b>	<b>17,21</b>	<b>2,5</b>	<b>20,37</b>	<b>3,77</b>	<b>23,95</b>	<b>4,69</b>	<b>28,19</b>
Garçon	5,7	19,27	3,09	23,2	4,29	26,33	4,63	30,6
Fille	3,19	15,01	1,88	17,41	3,21	21,44	4,74	25,73
Favorisé A	1,45	5,24	1,31	7	1,73	8,57	3,2	12,03
Favorisé B	3,27	11,27	1,91	12,47	3,69	17,29	5,14	20,83
Moyen	4,87	16,74	2,69	19,12	3,83	23,58	4,28	27,44
Défavorisé	5,95	25,34	2,94	30,45	4,59	33,75	5,48	39,27
Public	3,9	16,78	2,18	20,2	3,04	23,3	4,29	28,05
Privé	6,69	18,81	3,66	21	6,45	26,34	6,09	28,69

Tableau 2: Redoublants et retard scolaire au collège à la rentrée 2010

### 2.2 Classes de lycée

Un élève sur dix scolarisé en seconde générale et technologique en septembre 2010 était déjà dans ce niveau un an auparavant (Tableau 3). Toujours en seconde, un élève sur cinq a déjà été concerné au moins une fois par le redoublement. En terminale, 36% des élèves ont au moins un an de retard. L'influence de l'origine sociale est non négligeable, cependant elle est moins marquée qu'en collège. En effet, en troisième l'écart entre la proportion de retard des élèves ayant une origine sociale défavorisée et celle des élèves ayant une origine sociale très favorisée est de 27 points alors qu'il n'est que de 17 points en terminale. Ce constat est à rapprocher de l'orientation différente en fin de troisième, les élèves ayant une origine sociale défavorisée étant plus souvent orientés en filières professionnelles.

Variable	Proportion de redoublants en seconde	Proportion de retard en seconde	Proportion de redoublants en première	Proportion de retard en première	Proportion de redoublants en terminale	Proportion de retard en terminale
<b>Ensemble</b>	<b>10,32</b>	<b>20,05</b>	<b>5,54</b>	<b>26,61</b>	<b>8,22</b>	<b>36,23</b>
Garçon	10,7	20,77	6,98	26,64	9,53	38,99
Fille	10,01	19,47	4,36	26,58	7,21	34,11
Favorisé A	8,93	14,81	5,85	18,09	6,64	27
Favorisé B	9,78	18,34	5,89	28	8,08	33,74
Moyen	10,25	19,88	5,39	27,15	8,24	38,42
Défavorisé	12,03	26,58	4,8	33,45	9,95	44,35
Public	9,52	18,35	4,97	24,1	7,55	33,02
Privé	13,05	25,9	7,32	34,59	10,29	46,27

*Tableau 3: Redoublants et retard scolaire au lycée général et technologique à la rentrée 2010*

### **2.3 Une proportion significative de redoublants issus d'un autre établissement**

A la rentrée 2010, parmi les 4202 élèves redoublants, 1303 (un élève sur trois) ont opté pour un changement d'établissement. C'est en classe de troisième que le changement d'établissement pour redoubler est le plus important (Tableau 4).

Dans 13,1% des cas, ce changement d'établissement se traduit également par un changement de secteur, le plus souvent du public au privé (six changements de secteur sur dix se font au bénéfice du privé).

Selon les établissements, la proportion de redoublants venant de l'extérieur parmi l'ensemble des redoublants varie fortement. En collège, la part de ces redoublants « importés » s'étale entre 0 et 100% et entre 5,6% et 100% pour les lycées. Plus précisément, elle est inférieure à 14,1% pour un collège sur quatre mais supérieure à 46,8% pour un collège sur quatre. En lycée, le premier et le troisième quartile sont respectivement de 22,5% et 46%.

Niveau	Pourcentage de redoublants issus d'un autre établissement
6ème	23
5ème	28,4
4ème	30,9
3ème	40,6
2nde	32,4
1ère	37,6
Term.	24,8

*Tableau 4: Part des redoublants ayant changé d'établissement à la rentrée scolaire 2010*

## 2.4 Lien entre notes au Diplôme National du Brevet et redoublement

Les notes du brevet aux épreuves écrites ont été mises en relation avec le redoublement en troisième d'une part, et en seconde générale et technologique d'autre part.

### 2.4.1 Souvent plus de 12 à l'écrit pour les élèves de troisième optant pour une seconde

Pour les élèves inscrits en troisième en 2009/2010 et retrouvés à la rentrée 2010 en seconde générale et technologique ou en troisième, la moyenne des trois épreuves écrites de la session 2010 du DNB (français, mathématiques et histoire-géographie) a été calculée (ce calcul a été possible pour 91,3% des élèves, les notes au brevet des autres élèves n'ayant pas été retrouvées).

La moyenne des épreuves écrites diffère fortement, selon que l'élève soit inscrit en seconde ou redouble la troisième (Tableau 5). La moitié des élèves inscrits en seconde a obtenu plus de 12,3 à l'écrit. Trois élèves sur quatre inscrits en seconde ont plus de 10,7 tandis que trois redoublants sur quatre obtiennent moins de 9,9.

Cependant, un quart des élèves inscrits en seconde obtient moins de 10,7 et un quart des redoublants plus de 9,9 (donc pratiquement la moyenne). Il est alors pertinent d'étudier ces deux sous-échantillons, aux notes proches, mais à la situation à la rentrée scolaire fort différente. Les notes au contrôle continu, l'origine sociale, le genre, le secteur et l'âge ont alors été introduits dans une modélisation visant à expliquer l'inscription en seconde contre le redoublement en troisième. Une seule de ces variables est statistiquement significative, il s'agit de la moyenne au contrôle continu. Plus précisément, à notes égales à l'écrit et en contrôlant l'âge, l'origine sociale, le secteur et le genre, les élèves inscrits en 2GT avaient une moyenne au contrôle continu plus élevée que ceux redoublants la troisième. Ainsi, pour ces élèves aux notes à l'écrit similaires, le redoublement en troisième ou la poursuite en seconde sont justifiés par les performances de l'élève tout au long de l'année scolaire et non pas par des effets liés à l'origine sociale, au secteur de l'établissement...

Moyenne des épreuves écrites	Elèves inscrits en 2GT	Elèves redoublants la troisième
Minimum	4,2	1,3
1er quartile	10,7	7,3
Médiane	12,3	8,9
Moyenne	12,4	8,5
3ème quartile	14,1	9,9
Maximum	19,1	12,8

*Tableau 5: Notes à l'écrit au DNB (session 2010) selon que l'élève soit à la rentrée 2010 en seconde générale et technologique ou en troisième*

## 2.4.2 L'influence des notes au brevet se retrouve à l'issue de la seconde

Dans cette section, le devenir des élèves après une seconde générale et technologique est étudié en fonction des notes obtenues à l'écrit au brevet. Pour les élèves scolarisés à la rentrée scolaire 2010 en première ou en seconde, et qui étaient un an auparavant pour la première fois en classe de seconde, les notes du brevet de la session 2009 expliquent en partie l'issue de la seconde (Tableau 6). Les statistiques descriptives du tableau sont calculées sur 5604 passages en première et 754 redoublements. Même si les notes des trois épreuves écrites diffèrent selon que l'élève soit ou non en première, c'est en mathématiques que l'écart est le plus prononcé (3,5 points entre la médiane des notes des admis en première et celle des redoublants de seconde).

Le lien entre brevet et série de première (pour les quatre aux effectifs les plus élevés), en particulier note à l'écrit en mathématiques et choix de la série S, peut être relevé.

Matière	Situation en septembre 2010	Statistiques descriptives des notes au brevet					
		Minimum	1er quartile	Médiane	Moyenne	3ème quartile	Maximum
Français	Toutes 1ère	4,8	11,8	13,3	13,3	15	19,8
	1ère L	6,8	12,3	13,8	13,8	15,3	19,3
	1ère ES	5,8	12	13,3	13,3	14,8	19,8
	1ère S	4,8	12,4	14	13,9	15,5	19,8
	1ère STG	5,3	10,5	11,8	11,8	13,3	16
	redoublement	4	10,3	11,5	11,5	12,8	16,8
Maths	Toutes 1ère	1,5	9,5	12	11,9	14,3	20
	1ère L	1,8	7,8	10	10	12	19,3
	1ère ES	1,5	9,3	11	11,1	13	19
	1ère S	3,5	12	14	13,9	16	20
	1ère STG	2,3	7,5	9,3	9,2	10,8	18,5
	redoublement	1,5	7	8,5	8,7	10,5	16
Histoire-géo.	Toutes 1ère	4,5	11	12,5	12,7	14,5	20
	1ère L	4,5	11	12,5	12,7	14,5	19,5
	1ère ES	5,5	11	12,5	12,8	14,5	19,5
	1ère S	4,5	11,5	13,5	13,4	15	20
	1ère STG	5	9,5	10,5	10,9	12,5	17
	redoublement	3	9	10,5	10,5	12	17

Tableau 6: Notes à l'écrit du DNB (session 2009) obtenues par les élèves de seconde générale et technologique (2009/2010) selon leur situation à la rentrée scolaire 2010

Les élèves retrouvés en première STG ont des notes peu différentes de ceux qui redoublent. Dès lors, il est pertinent d'identifier quels critères, au-delà du niveau scolaire à l'entrée en seconde, peuvent expliquer le passage en série STG ou le redoublement de la seconde. Le choix des options de seconde expliquant en partie l'orientation en première (pour plus de détails, se reporter au numéro 70 de la revue Education et Formation) l'analyse est effectuée sur les 992 élèves n'ayant pas suivi l'option « Informatique de gestion et de communication » (le choix de cette option étant souvent lié avec une orientation en STG). Une modélisation a lors été effectuée, cette dernière visant à expliquer le passage en STG (contre un redoublement) à partir de l'âge, de l'origine sociale, du genre, des notes à l'écrit du brevet, du secteur de l'établissement et de la présence ou non d'une série STG dans l'établissement. Quatre variables sont fortement significatives (le raisonnement s'effectue toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire pour une origine sociale identique, un même âge...) :

- la présence d'une série STG dans l'établissement augmente la probabilité de passer en première STG (et donc diminue celle de redoubler la seconde) ;
- plus l'élève est jeune, plus il préfère redoubler que passer en série STG ;
- une origine sociale très favorisée est associée avec un redoublement plutôt qu'à un passage en première STG ;
- le fait d'être scolarisé dans le public augmente la probabilité d'accéder à la série STG.

## 2.5 Taux de redoublants et réorientation en première

A la rentrée 2010, 5,5% des élèves de première sont des redoublants. Une forte variabilité entre les séries de première peut être notée (Tableau 7), la proportion de redoublants étant quatre fois plus importante en série STI qu'en série L.

Série	S	L	ES	STI	STG	STL	SMS
Proportion de redoublants	5,5	2,5	6	10,1	7,3	9,3	6

Tableau 7: Taux de redoublants à la rentrée 2010 selon la série de première

Cependant, pour 35% de ces redoublants (soit 150 élèves), le redoublement s'apparente à une réorientation puisqu'il s'effectue dans une autre série de première. La voie technologique accueille les deux tiers de ces réorientations (d'où une proportion de redoublants importante) ; notamment 45 élèves choisissent la série STG (en provenance de toutes les autres séries) et 26 la série STI (venant principalement de S).

La série ES profite également de ces réorientations, principalement grâce à des élèves venant de S (31 élèves). La réorientation est plus importante à l'issue de S ; parmi les 150 redoublants en réorientation, 85 sont issus de S, effectif proportionnellement plus important que le poids de la série S parmi l'ensemble des premières générales et technologiques.



collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Redoublants  
et redoublement  
Public et privé

conception, réalisation et diffusion

Service Statistique Académique (SSA)  
ssa@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

ssa@ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

